



Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) - Niveau Opérateur

- **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

- **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

- **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales.

une réponse vous est apporté dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

- **Objectifs professionnels**

Les obligations des différents acteurs.

Les procédures mises en place.

Les différents principes généraux de prévention selon tes types de travaux.

Les sanctions applicables.

Les documents nécessaires sur un chantier.

Les piquetages et marquages au sol.

Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.

Le guide technique : présentation et mode d'emploi.

Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.

Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

Reconnaitre les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.

Les différentes classes de plan.

Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.

Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

Les cas d'obligations de présence des exploitants.

Les moyens de protection collective et individuelle.

Les éléments de réseaux visibles sur le terrain.

Pouvoir reconnaitre des situations potentiellement dangereuses ou inattendues.

Les règles pour les branchements.

Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

- **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

- **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions.

Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

- **Durée de la formation**

Temps en centre : 7 heures

Temps en entreprise : 0 heures

Temps complet : 7 heures

- **Tarif de la formation**

Cout de la formation: 180 €

- **Modalités d'évaluation**



QCM officiel pour validation des acquis

- **Validation / Sanction**

Attestation de fin de formation

Date d'actualisation de la fiche formation: Février 2025

- **Suite de parcours**

Sans objet dans ce cadre.

- **Débouchés**

Technicien d'intervention de réseaux en télécommunication et fibre optique

- **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) - Niveau Opérateur (6 mois de la sortie de la formation)

-

- **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2023-2024



En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet des résultats des formations dispensées dans le centre



Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site sophie.dumortier@ufafresc.fr

- **Programme de formation**

Comprendre les risques liés aux travaux à proximité des réseaux.

Maîtriser les obligations réglementaires.

- **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr

Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15